

Ces questions de détail ne sont sûrement pas la grande préoccupation du comité. Il doit, bien entendu, profiter de l'occasion qui lui est offerte pour se renseigner sur le matériel et étudier les systèmes d'armes contemporaines, mais il ne fait aucun doute que c'est surtout la politique de défense au sens large qui l'intéresse. Peut-être n'a-t-on pas posé les bonnes questions? Quelles sont les considérations d'ordre stratégique d'une politique à suivre à l'avenir? Il me semble que le comité aurait dû s'efforcer surtout de dresser un plan de la stratégie actuelle du monde occidental, de ce qu'elle pourrait être dans les années à venir et se demander si elle répondait aux réalités du monde dans lequel nous vivons...

Une voix: Ou même s'il y en avait une.

L'hon. M. Hellyer: Ou s'il y en avait une. Une fois qu'on a trouvé des réponses satisfaisantes à ces questions fondamentales on peut établir pour le Canada un programme venant s'intégrer dans l'ensemble de cette stratégie. Une fois ce premier pas franchi, une fois qu'on a étudié les données fondamentales et qu'on a pris des décisions à ce sujet, on discute les tâches à affecter à nos forces armées en ce sens, de concert avec nos trois armes et ainsi, ayant posé toutes ces considérations de base, on aboutit logiquement à l'étude du matériel nécessaire à la mise en œuvre des programmes.

Voilà les problèmes de premier plan dont le comité devrait s'occuper et je pense qu'il rendrait un immense service à la Chambre et au pays s'il s'efforçait surtout d'établir les données stratégiques de la politique à suivre à l'avenir, en ce qui concerne l'Alliance comme en ce qui a trait au rôle du Canada au sein de cette Alliance.

En attendant, on ne saurait entraver la marche du progrès. Des mesures s'imposent à l'égard de certaines questions. Les membres du comité ne devraient pas s'en étonner, car je l'ai annoncé et expliqué dans mon exposé au comité le 27 juin dernier. A la page 25 de cette déclaration, j'ai parlé de la politique de défense du Canada en ces termes:

Notre participation actuelle est celle dont nous étions convenus. Elle est telle que je vous l'ai exposée. Le gouvernement a pour règle de rendre efficaces les armes que nous nous sommes procurées afin de pouvoir remplir notre rôle et notamment de les munir d'ogives nucléaires pour que notre apport ait un sens. En outre, le gouvernement a l'intention d'examiner à fond la politique de défense et les engagements, afin de décider en quoi nous pouvons collaborer le mieux possible à la défense commune du monde libre et assurer la paix dans les années à venir.

J'ai déclaré ensuite:

Afin de faciliter cet examen, certaines mesures ont été prises. Tous les principaux programmes

[L'hon. M. Hellyer.]

d'achat sont remis à l'étude. Nous réexaminons attentivement et particulièrement tout programme d'achat qui tendrait à restreindre notre politique future ou à conccarrer l'exercice de certaines options qui pourraient se présenter.

Cet énoncé est fort clair et le paragraphe suivant est encore plus précis.

Un de ces programmes porte sur les frégates à toutes fins, qui entraînerait des dépenses très élevées. Voilà pourquoi il faut soigneusement envisager toutes les options actuelles et celles qui paraissent vraisemblables pour l'avenir avant de prendre une décision.

J'indiquais ainsi nettement au comité que ce programme serait étudié à nouveau et qu'une décision serait prise sans trop tarder. Par la suite, au sujet de la division aérienne et de notre engagement en Europe, j'ai dit:

Nous nous soucions beaucoup de l'efficacité des quatre escadrilles qui seront installées aux deux bases françaises de Marville et de Grostenquin. Comme le savent les membres du comité, le gouvernement français n'a pas encore autorisé l'entreposage sur son territoire d'armes nucléaires destinées à l'OTAN. Il en résulte que les armes destinées aux quatre escadrilles ne seront pas à leur disposition immédiate et qu'il faudra poster dans d'autres bases les avions qui seront toujours prêts à la riposte. Cela nous amène à parler de la question de la vulnérabilité. Dans cette perspective, il nous semble souhaitable d'examiner sur-le-champ les diverses possibilités qui s'offrent ou s'offriront à nous.

Pourquoi ces messieurs s'étonnent-ils que nous procédions à l'étude que nous avons promis d'entreprendre et que nous fassions exactement ce qu'il y a lieu de faire, comme nous l'avons dit au comité? Monsieur l'Orateur, j'ai dit en outre:

Nous commencerons l'étude générale de la politique future dès que nous aurons terminé la révision de nos programmes actuels d'approvisionnement et que nous aurons pris des décisions à ce sujet, ce que nous pourrions faire, je l'espère, d'ici quelques semaines.

De fait, nous avons mis plus de temps que je ne l'espérais à prendre certaines décisions mais—les honorables vis-à-vis le savent aussi bien que nous—lorsqu'on dirige un pays, on prend parfois quelques jours pour faire une chose qui se réaliserait plus promptement en d'autres circonstances.

Une voix: Nous sommes tous stupéfaits!

L'hon. M. Churchill: Vous prenez de l'expérience.

L'hon. M. Hellyer: C'est bien clair, il me semble. Nous avons donné à entendre au comité que, dans quelques semaines, le gouvernement prendrait des décisions au sujet de certaines questions importantes que son prédécesseur avait laissé en suspens, notamment d'importants programmes d'achat et des achats subséquents d'avions CF-104 et le programme de frégates tout usage. Ces messieurs n'ont donc pas lieu de s'étonner parce que nous tenons parole et que nous agissons